

Conditions de location (2 pages) : Locapoules Sàrl Version saison 2018 :

Principe :

En concluant un contrat de location, les clients de Locapoules Sàrl s'engagent à respecter ces présentes conditions :

Composition des kits :

Le kit est composé des produits selon les détails inscrits dans la page de description.

Le client reçoit la totalité des accessoires dont il a besoin pour l'élevage des animaux.

En cas de besoin d'aliment ou de litière supplémentaire durant la saison, le client doit commander les produits de la marque Biomill sur leur site ou via l'entreprise Locapoules Sàrl.

Les options supplémentaires sont additionnées au tarif de base.

Locapoules Sàrl peut adapter ou modifier le contenu du kit selon la disponibilité du stock.

Consommables et aliments:

Les animaux doivent être nourris uniquement avec les aliments de notre provenance et de la marque Biomill + restes alimentaires. Les quantités ou propositions sont expliquées sur la fiche « check-list » incluse au kit lors de la mise en route.

Elles sont données à titre indicatif, elles peuvent varier selon le climat, l'apport des restes alimentaires ou du jardin à disposition.

Durée et arrêt du contrat :

Le contrat se conclut à la saison ou à la demi-saison. Selon les disponibilités, le client peut choisir la mise en route pour mars ou avril. En cas de demi-saison, un montant unique de Frs 80.- sera déduit.

En cas d'arrêt volontaire ou par nécessité du client, Locapoules Sàrl s'engage à venir reprendre les animaux dans les 5 jours ouvrables.

Cependant, le client s'engage à payer :

– Le 65% du prix de la demi-saison + options choisies : Du 1^{er} au 6^{ème} jour de location.

– Le prix de la demi-saison + options choisies : Du 7^{ème} au 70^{ème} jour de location.

– Le prix de la saison + options choisies : Dès le 71^{ème} jour de location.

En cas d'arrêt, les consommables sont retournés à Locapoules Sàrl.

En fin de contrat ou de location, Locapoules Sàrl s'engage à reprendre les consommables (sans frais pour les paquets ouverts, 50% de prix de vente pour les paquets fermés)

L'achat du kit met fin au contrat liant les 2 parties.

Le contrat prend fin à la signature de la « confirmation de retour », et à la fin des paiements de factures ouvertes.

Les animaux :

Locapoules Sàrl met à disposition des poules, lapins, canards ou cailles à ses clients. Les clients peuvent choisir la couleur ou la race des animaux selon la disponibilité du moment. Locapoules.ch ne loue pas de coq sauf exception.

Les animaux restent propriété de Locapoules Sàrl. Le client respectera le bien-être des animaux et les conditions d'hygiène. Il s'y engage en acceptant la location.

Les animaux sont mis à disposition en parfaite santé. En cas de suspicion de maladie ou problème, le client doit avertir directement Locapoules Sàrl.

Les animaux mis à disposition ne doivent pas être mélangés à d'autres animaux non-propriété de Locapoules Sàrl.

Durant la location, le nombre d'animaux ne peut pas être modifié.

En cas de perte ou décès d'un animal, le client paiera le montant suivant :

Poule pondeuse : Frs 30.- / Poule naine : Frs 50.- / Lapin : Frs 50.- / Caille Frs 15.- / Canard : Frs 50.-.

+ Participation aux frais de livraison (Frs 2.-/km aller) ou venir prendre au dépôt.

Le soin, la protection des animaux et la fermeture nocturne contre les prédateurs sont de la responsabilité du client.

Poux, grippe aviaire et maladie :

La terre de diatomée doit être administrée chaque 2 semaines. Malgré cela quelques poux rouges peuvent apparaître. Le traitement doit être suivi avec sérieux.

En cas d'infestation de poux, le poulailler ne sera pas repris par Locapoules Sàrl. Le client devra l'éliminer et un forfait lui sera facturé.

En cas de confinement lors de la « grippe aviaire », les poules doivent être détenues dans l'enclos, sans contact avec l'extérieur, un toit étanche (plastique, bâche) doit être ajouté sur l'enclos par le client.

Les œufs :

La poule doit s'adapter à son nouvel environnement avant de commencer à pondre. Après 1 mois sans ponte, Locapoules Sàrl peut procéder à un échange de poule et ceci sans dédommagement.

Les poules pondeuses mises à disposition sont réputées pour le nombre et la qualité de leurs œufs (entre 5-7 par semaine).

Locapoules Sàrl ne peut pas être tenu pour responsable sur la fréquence des pontes, la qualité et le poids des œufs. Les poules naines ne pondent que très peu d'œufs.

Les œufs sont propriété du client, ils peuvent se consommer 3-4 semaines après la date de ponte, stockés au frigo ou à température entre 5-20°. Les éventuels problèmes de péremption et de consommation ne peuvent être imputés à Locapoules Sàrl.

Le matériel en location :

Le matériel est propriété de Locapoules Sàrl. Lors du constat les articles abimés ou manquants doivent être signalés.

L'article cassé ou abimé sera facturé selon le prix de vente.

Les abris pour animaux sont conformes aux normes de détention en Suisse.

Le matériel doit toujours être propre et entretenu avec soin.

Paiements/ Factures:

A la réservation, un acompte de Frs 150.- sera demandé.

La location est facturée en 1 fois, mais peut être payée en 3x pour les « saisons » et 2x pour les « demi-saison ».

La 1^{ère} tranche doit être payée en cash lors de la mise en route ou au plus tard 5 jours après le montage.

En cas de paiement total (avant le 5^{ème} jour), un montant de 3% de la facture peut être déduit.

Visite/ intervention :

Durant la saison, le client a la possibilité d'obtenir notre visite pour un contrôle, un conseil etc.

Locapoules Sàrl a le droit de faire une visite de contrôle durant location, sans enfreindre la propriété privée du client.

Chaque nouvelle intervention, sur demande du client, sera facturée Frs 25.-+ frais de déplacement (Frs 2.-/km allé depuis Villaz-St-Pierre)

Rachat du kit :

En cas de rachat du kit en fin de location, un montant sera proposé au client.

Il se calcule avec le prix de vente du produit neuf moins une participation due à la location.

Livraison, montage et démontage :

Un montant de Frs 2.- par Km simple (Villaz-St-Pierre => Lieu de livraison, allez simple via entrée A12 Rossens, A12 Vaulruz, A1 Payerne) est demandé à la livraison. (Selon Google maps, parcours sélectionné par Locapoules Sàrl).

Lors de l'installation, le client doit être présent afin de suivre la formation « pratique ».

Si le client ne participe pas au montage du kit, un supplément de Frs 50.- sera demandé.

Les emplacements de déchargement et de montage ne devraient pas être trop éloignés l'un de l'autre et, en principe, faciles d'accès.

Les éléments peuvent être livrés montés ou démontés, le choix est pris par Locapoules Sàrl.

Lors du retour, les habitats et les accessoires doivent être propres.

En cas de nettoyage final effectué par Locapoules Sàrl, le prix est de Frs 100.-.

Il n'y a pas de frais de reprise.

Autorisation/nuisances:

Les animaux sont annoncés aux services vétérinaires du canton de Fribourg par Locapoules Sàrl.

Suivant la Commune, lors de pose de poulailler (comme un toboggan pour enfant) une mise à l'enquête est nécessaire. En cas de doute, le client doit se renseigner auprès de son administration communale.

Locapoules Sàrl ne peut pas être tenu pour responsable en cas de problème avec les voisins ou la Commune.

Pour informations, la poule fait très peu de bruit, les voisins ne seront pas perturbés. Avec un nettoyage régulier, aucune odeur ne sera perceptible.

Conditions finales :

Locapoules Sàrl reste propriétaire des animaux et du matériel.

Le prêt et la sous-location ne sont pas admis.

La livraison est valable sur le territoire Suisse. Le for juridique est Fribourg.